

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2002)
Heft: 153-154

Artikel: Quand les Suisses ensanglantaient l'Europe
Autor: Beuret, Michel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-849754>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quand les Suisses ensanglantaient l'Europe

Envoyer des soldats armés à l'étranger ? Beaucoup ne peuvent s'y résoudre au nom de la sacro-sainte neutralité. Laquelle n'a pas empêché des centaines de milliers de mercenaires helvètes de se battre durant des siècles.



Paris, 10 août 1792 : des grenadiers de Fribourg meurent en défendant les Tuileries.

Dans la paroi gréseuse de l'ancienne carrière de Lucerne, un lion de neuf mètres se meurt. Étendu, une patte ballante, il protège de l'autre le lys de France. Dédicée "À la vertu et à la fidélité des Suisses", la sculpture rend hommage à la mémoire des mercenaires tombés au service de Louis XVI. Chargés de défendre le roi, alors retenu aux Tuileries, les 850 hommes de la Garde helvétique se sont fait massacrer presque jusqu'au dernier par les miliciens révolutionnaires. C'était le 10 août 1792, l'un

des derniers hauts faits d'armes des Confédérés à l'étranger. Un carnage qui met un terme provisoire au mercenariat helvétique, en attendant que la Constitution de 1848 ne l'interdise et que ne subsiste dès lors que la Garde pontificale hérissée de hallebardes. La fin d'une époque.

Pas de quartier !

Si certaines associations comme "Honneur et fidélité" (1) célèbrent encore aujourd'hui cette gloire passée, la réalité historique est, hélas, bien plus sordide. Mais le mythe a

la vie dure. "La dimension glorieuse du mercenariat suisse existe bien sûr, admet le professeur Alain Dubois, lui-même ancien lieutenant-colonel. La fidélité à l'employeur est une des qualités qui ont fait sa renommée. Mais cette vision a longtemps occulté l'aspect anarchique, sauvage, brutal de ces hommes. Ils avaient la réputation de ne pas faire de prisonniers et de massacrer les vaincus".

Sauf bien sûr les nobles ou les riches. "En ce cas, ils espéraient en retirer une rançon. Cela a choqué dans les armées encore chevaleresques où ce n'était pas la coutume". Plus pragmatique,

Machiavel écrit dans son *Art de la guerre* : "Le riche désarmé est la récompense du soldat pauvre".

Lors de la bataille de La Bicoque (1522, dans le Milanais) qui se solde par une victoire du Saint-Empire sur les Français et leurs mercenaires suisses, la grande honte de ces derniers fut d'être faits prisonniers puis renvoyés chez eux.

Point d'argent, point de Suisse

Sanguinaires, ces hommes avaient aussi la réputation d'être vénaux. Des expressions françaises, passées dans le langage courant, en témoignent : "Point d'argent, point de Suisse", dit Petit-Jean dans *Les Plaideurs* de Jean Racine. De même, la formule "boire comme un Suisse" trouverait une lointaine origine chez les troupes au service du roi de France qui avaient la réputation d'ingurgiter d'énormes quantités d'alcool.

Des sauvages, nos ancêtres ? Certes pas la totalité des centaines de milliers d'hommes partis se battre à l'extérieur du XIV^e au XVIII^e siècle. Pas aux yeux de tout le monde non plus. Nicolas Machiavel (1469-1527), chancelier florentin, ne tarit pas de louanges sur l'armée de milice suisse (2) qu'il considérait comme un modèle.

Les compliments de Machiavel

"Machiavel se méfie comme de la peste des Condottieri en Italie, peu enclins à livrer bataille pour éviter les pertes en hommes et en matériel et capables d'abandonner un employeur pour son rival s'il paie mieux, rappelle Alain Dubois. Après avoir vu les Suisses à l'œuvre, le chancelier est frappé par leur sens de la liberté et de l'égalité".

Des valeurs républicaines, donc subversives dans une Europe de monarchies. Mais

pas assez pour que ces dernières aillent chercher querelle à " la plus puissante armée du moment, du moins entre les guerres de Bourgogne et celles d'Italie ". C'est que personne n'ignorait les débâcles des Habsbourg, ni le sort du pauvre Charles de Bourgogne, qui, de défaite en déroute et jusqu'à ce que mort s'ensuive, a honoré son surnom de " Téméraire " (une manière polie de le déclarer " idiot " à la postérité).

Moins chers que la cavalerie et parfois plus efficaces

Pourquoi les Suisses, plus que d'autres, ont-ils fait du mercenariat un métier ? " Tout commence lorsque les cantons primitifs ont dû défendre leur indépendance fraîchement arrachée aux Habsbourg, explique Alain Dubois. Modestes paysans sans chevaux ni armures, ils ont développé des techniques de combat à pied. Au fil des victoires, ils se sont fait une réputation en battant des armées militairement supérieures ". Peu à peu, les soldats suisses représentèrent une offre sur le marché. Moins chers que la cavalerie et parfois plus efficaces. " La Suisse était pauvre, les régions alpines et préalpines pratiquant plutôt l'élevage que l'agriculture, beaucoup d'hommes étaient sans emploi l'hiver ". Le mercenariat offrait soudain de nouvelles perspectives.

Courageux, mais peu disciplinés

La fin de l'hiver, avant la reprise des activités agricoles, était la meilleure saison pour mobiliser les Suisses, précise le professeur. Les motivations ? Outre l'argent, " voir du pays, échapper à la justice ou à l'autorité d'un père. Partir, c'était aussi la promesse de butins, de fêtes et de conquêtes féminines ". Mais les campagnes étaient



Ulrich Zwingli (1484-1531), opposant déclaré du service mercenaire.

de courte durée, " quelques semaines tout au plus. Au-delà, les hommes se débandaient, retournant à leurs champs et à leur cher pays ". Aussi, les Suisses avaient-ils la réputation d'être courageux, certes, mais aussi peu disciplinés

hors combat qu'une cour de récréation.

Au fil des siècles, les mercenaires se civilisent. " Ou plutôt, corrige Alain Dubois, la sauvagerie est domptée. D'une part, les employeurs se font plus exigeants, et d'autre part, vers la fin du XV^e siècle, les dirigeants des cantons utilisent ce potentiel militaire en échange d'avantages finan-

ciers, douaniers, commerciaux de la part des Etats recruteurs. Ou encore, une aide au cas où la Suisse serait attaquée. Le service étranger est alors un aspect de la politique de neutralité ". Et puis, les autorités commencent à craindre les effets

néfastes de ces excursions sauvages, où de petites troupes conduites par un chef improvisé ou un homme d'affaires, s'en allaient guerroyer Dieu sait où, y compris contre d'autres Suisses au service d'un employeur rival (ils ont été jusqu'à 60 000 à se battre simultanément à l'étranger). Dernière motivation, toute helvétique à ce " domptage " : la discipline augmente la valeur marchande de la troupe.

Au début du XVI^e siècle se manifeste pour la première fois une opposition au service étranger. " C'est à cette période que le réformateur Zwingli, aumônier des troupes glaronaises à Marignan et témoin de la boucherie, nourrit un discours violent contre le mercenariat, ses effets déplorables sur le plan moral et

Chronologie

Mercenariat et neutralité : le chassé-croisé

Du XIV^e au XVI^e siècle : les troupes suisses, mercenaires ou non, jouent un rôle actif et parfois déterminant dans les conflits européens. Des guerres de Bourgogne à celles d'Italie, les Confédérés possèdent la plus puissante armée d'Europe.

1515 : bataille de Marignan, les soldats suisses sont défaits. C'est le début de la "neutralisation" du pays. Depuis lors, la Confédération n'interviendra plus dans les guerres hors de ses frontières. Les souverains étrangers sont toutefois autorisés à recruter des mercenaires sur le territoire helvétique.

Guerre de Trente ans (1618-1648) : la Confédération se tient à l'écart. Et interdit – avec un succès relatif – le passage de troupes étrangères sur son territoire. Au dehors, ses ressortissants continuent à guerroyer.

1648 : le Traité de Westphalie reconnaît l'indépendance de la Confédération. La neutralité s'érige peu à peu en doctrine. Le mercenariat continue.

1798-1813 : occupée par les troupes françaises, la Suisse n'est plus un Etat indépendant. Des hommes seront mobilisés dans les troupes napoléoniennes.

1815 : au Traité de Vienne, les puissances reconnaissent "la neutralité perpétuelle" de la Suisse. Mais le mercenariat renaît.

1848 : la nouvelle Constitution amène la création d'une armée fédérale et interdit le service à l'étranger.

1936 : des résistants suisses partent se battre aux côtés des Républicains pendant la guerre d'Espagne.

1939-1945 : dès les débuts de la Seconde Guerre mondiale, la Suisse rappelle sa volonté de rester neutre. Avec un certain opportunisme toutefois. D'autres parlent de " réalisme ". Epargné en 1945, le pays renforce le sens de sa neutralité.

1946-1989 : pendant la guerre froide, la Suisse adopte la doctrine dite de " neutralité active ". Officiellement, elle ne se range ni dans le camp de l'OTAN, ni dans celui du Pacte de Varsovie. Mais les Soviétiques ne sont pas dupes. En 1963, ils ne reconnaissent plus la neutralité suisse en cas de conflit.

1993 : le rapport sur la neutralité limite cette dernière à un "noyau dur". Le Conseil fédéral modifie la doctrine, se donnant la liberté de suivre les résolutions de l'ONU, comme en 1998, l'embargo sur les armes à destination de la Yougoslavie.

1999 : la guerre au Kosovo débouche sur une grande confusion dans l'application de la doctrine. La Suisse refuse le survol de son territoire par les troupes de l'OTAN, respecte l'embargo de l'ONU et poursuit ses propres exportations d'armes à l'OTAN.

1995-2001 : le développement de l'ingérence humanitaire, les réformes successives de l'armée, l'implication croissante de la Suisse dans l'OSCE, sa collaboration avec le Partenariat pour la Paix et la perspective du vote de l'entrée de la Suisse dans l'ONU relancent la controverse. Faut-il que des soldats suisses en armes participent au maintien de la paix à l'étranger ? La réponse a été donnée le 10 juin.

▷ physique de la soldatesque : alcoolisme, infirmités, maladies vénériennes et autres ”.

L'économie manque de bras

Autant de bras qui viennent à manquer à l'économie du pays. Les mercenaires suisses s'engageaient à l'âge de 16 ans et la mortalité dans les batailles était élevée, " de 10 à 20 % en campagne, estime Alain Dubois. On mourait davantage d'épidémies, d'autant plus dévastatrices que l'hygiène manquait ". Avec la Réforme, des cantons comme Berne et Zurich vont interdire le mercenariat, avant de le rétablir. Les arguments économiques pèsent plus lourd que la morale zwinglienne. " La controverse avec les cantons demeurés catholiques est une des raisons – pas la seule, bien sûr – de la division confessionnelle du pays. Si les cantons primitifs sont restés catholiques, c'est beaucoup parce qu'ils n'ont pas voulu renoncer à la manne du mercenariat ”.

Nous touchons ici à l'une des origines de la neutralité suisse. " Dès le XVI^e siècle, le pays se trouve paralysé par l'opposition entre partisans des alliances française, savoyarde, pontificale, impériale et espagnole, ainsi que par sa division confessionnelle ”.

Le pays se rend compte peu à peu, que les conflits à l'étranger mettent la Confédération en danger. Jusqu'ici, " de peur que les puissances étrangères ne se mêlent de ses luttes intestines ou que ses alliances militaires ne se retournent contre elle, la Suisse décide de s'abstenir de prendre parti. C'est une pratique, pas encore un principe ou une doctrine ”.

L'apogée du mercenariat

En outre, les Suisses prennent grand soin à régler leurs

comptes pendant des guerres civiles de courte durée, profitant des moments où leurs puissants voisins vaquent à d'autres tâches.

Pour autant, on retrouve des Suisses sur tous les champs de bataille au cours de la guerre de Trente Ans (1618-1648) et des campagnes de Louis XIV.

Le XVII^e siècle marque l'apogée du mercenariat : pour les " entrepreneurs " militaires suisses, c'est une des dernières occasions de gagner beaucoup d'argent. " Certains



Régiment suisse Hessa au service de la France. Grenadiers, Ordonnance de 1693.

chefs vont se constituer de grosses fortunes. Le palais des Stockalper à Brigue (VS) ou la demeure des Fröler à Näffels (GL) en témoignent ”.

Paradoxalement, la fin de ce siècle de guerres et de calamités inaugure aussi le déclin du mercenariat helvétique. " L'évolution des techniques militaires et de la tactique font que la condition de soldat perd de son attrait, rappelle Alain Dubois. Les armées deviennent permanentes, les nouvelles formes de combat rendues nécessaires par l'omniprésence et l'amélioration des armes à feu exigent une formation plus poussée ”.

Le drill apparaît. La discipline est renforcée. En temps de paix, la troupe est de plus en plus casernée. Les possi-

bilités de faire du butin s'amenuisent. La solde diminue. " Les propriétaires de régiments et de compagnies sont de plus en plus étroitement surveillés par les gouvernements qui les engagent. Ils ne peuvent plus, comme autrefois, encaisser un financement de 120 hommes alors que l'effectif réel n'est que de 50 ”.

La concurrence de l'industrie

Le mercenariat se fait d'autant moins intéressant qu'en Suisse, la Révolution industrielle a créé des emplois mieux payés. Signe des temps, de grandes familles comme les Von Reding à Schwytz, traditionnellement mercenaires, se tournent vers l'industrie textile. Au niveau politique, enfin, " on commence aussi à se demander si le mercenariat et les alliances multiples sont compatibles avec le droit des neutres, en pleine évolution ”.

Pourtant, le mercenariat pesait encore dans la balance. " En 1750, note le professeur lausannois, Heinrich Waser de Zurich est exécuté pour trahison de secrets d'Etat, notamment pour avoir condamné le service mercenaire non plus seulement sur le plan moral, mais sur la base de documents gouvernementaux qui montraient, selon Waser, que l'argent français encaissé ne compensait pas, économiquement, le sang versé ”.

Du sang et pas d'impôts

À l'heure du bilan, les sanglantes épopées des Suisses ont-elles enrichi le pays ? " Indéniablement. Si le simple sol-

À lire

Gente Ferocissima ; mercenariat et société en Suisse (XV^e-XIX^e siècles), recueil offert à Alain Dubois, Lausanne/Zurich, Éditions d'En bas, Chronos, 1997.

dat n'a pas fait fortune, ses services ont doré le blason du village, grossi la fortune des élites, nourri le trésor des cantons. En Valais, par exemple, les pensions étrangères ont longtemps permis de ne pas lever des impôts ”.

Mais cette forme particulière d'émigration saisonnière a aussi influencé la culture du pays : " Les élites s'inspirent des ' bonnes ' manières de leurs voisins. Bon nombre de mercenaires reviennent avec un bagage linguistique, le patriciat bernois se met à parler français. Vêtements, architecture, argenterie, techniques, savoir-vivre, tout ce qui n'a pas poussé sur nos pâturages a été importé ”.

Si la Constitution de 1848 interdit le mercenariat, les autorités vont appliquer la loi avec tolérance. Des Suisses continueront à s'engager. Avec d'autres motivations. Tant lors de la guerre d'Espagne, aux côtés des Républicains, qu'au service de l'Axe, l'idéalisme a remplacé l'argent. Ce que la Suisse sanctionne. En revanche, elle se montre plus indulgente à l'égard des engagés dans la Légion étrangère. On ne renie pas six siècles d'histoire.

MICHEL BEURET

(1) *Honneur et fidélité : histoire des Suisses au service de l'étranger*, Capitaine de Vallière, avant-propos de H. Guisan, U. Wille, préface de G. de Reynold, Lausanne, Éd. d'art suisse ancien, 1940 (1913).

(2) *Le Rapport sur les choses de l'Allemagne* (1512), *Le Prince* (1513), *L'Art de la guerre* (1519-1520).

Avec l'aimable autorisation de reprise d'Allez savoir, le magazine de l'Université de Lausanne.